



Bourse du travail
Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374
Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

CIRCULAIRE N°9

SOMMAIRE

- § Après la grève du 20 Mars...
§ Déclaration FSU au CTPD du 22 mars
- § Annexes : Variation des postes à la rentrée 2007
Journée d'action : Jeudi 5 avril

APRÈS LA GRÈVE DU 20 MARS...

Après la grève du 20 mars, l'action doit continuer car rien n'est réglé pour la rentrée 2007. Cette grève qui a été suivie par un enseignant sur trois dans le département a produit des effets : le ministre a fait quelques annonces sur les hors-classes, mesure minimale (environ 60 collègues en bénéficieront dans l'académie) et la plupart des candidats ont annoncé qu'il retireraient le décret sur le service des enseignants.

Pour le moment, la rentrée continue de se préparer avec l'application du décret et les suppressions de postes : 27 ETP (Equivalents Temps Pleins) en collèges et 17 ETP en lycées (général et technologiques), ce qui entraîne la suppression de 46 postes (33 postes fixes et 13 TZR), et des classes surchargées dans nos établissements.

La section départementale appelle à rester mobilisé notamment pour la journée d'action du jeudi 5 avril.

DÉCLARATION FSU AU CTPD DU 22 MARS

Depuis le début de l'année scolaire, les enseignants du second degré sont engagés dans un conflit majeur avec le Ministre de l'Education Nationale. A l'origine de ce conflit se trouve un décret imposant de nouvelles obligations de service. Ce décret se traduit par une dégradation de la situation d'un très grand nombre d'entre eux (augmentation de leur temps de service ou baisse de leur rémunération). Il se traduit aussi par une remise en cause de la qualité de l'enseignement et une détérioration des conditions d'exercice du métier avec la généralisation des affectations d'enseignants sur plusieurs disciplines (y compris des disciplines pour lesquelles ils n'auront pas reçu une véritable formation) et sur plusieurs établissements.

De plus, le ministre a préparé une rentrée catastrophique pour le second degré puisque 5000 postes vont être supprimés, s'ajoutant aux 20 000 déjà supprimés depuis 2003. La Nièvre n'est pas épargnée et les collèges de notre département vont perdre l'équivalent de 27 ETP. De ce fait, certains établissements auront des classes très chargées et le supplément horaire accordé pour faire face à cette situation ne profite qu'à quelques disciplines alors que la plupart des enseignements ne se dérouleront pas dans de bonnes conditions. L'augmentation des effectifs de classes n'augmenterait pas la pénibilité et ne nuirait pas à l'efficacité de l'enseignement : seules quelques personnes qui n'ont jamais enseigné pourraient le croire; notre expérience quotidienne prouve le contraire. D'autre part, nous considérons comme inacceptable la situation de certains collèges que l'insuffisance de la DHG oblige à faire un choix : assurer quelques heures d'enseignements avec des effectifs de groupes acceptables ou bien mettre en place les IDD.

Tout cela crée un profond mécontentement des enseignants et des parents d'élèves, mécontentement fortement manifesté dans certains collèges du département, mécontentement qui nous a amené à boycotter la réunion prévue mardi dernier, mécontentement que nous voulons redire ici avec l'espoir d'être un jour entendus.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Michel ROUGIER